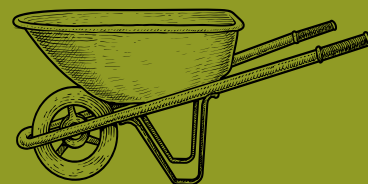


## CAP

CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE  
CANALISATIONS DE TRAVAUX PUBLICS (CRCTP)

## FORMATION PAR ALTERNANCE / 2 ANS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

N°RNCP35321

## PUBLIC CONCERNÉ :

- Après une 3ème de collège
- Autres parcours\* (possible cycle en 1an après échange avec le responsable de formation).

## PRÉ REQUIS, DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS :

- Age : de 15 à 29 ans révolus, en contrat d'apprentissage.
- Age : de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale, Demandeurs d'emploi.
- Âgés de 26 ans et plus, pour contrat de professionnalisation.

MOTIVATION À EXERCER LE MÉTIER VISÉ ET POUR LA  
FORMATION EN ALTERNANCE.

**INSCRIPTIONS :** compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

## TARIFS :

FORMATION GRATUITE POUR LE CANDIDAT EN CONTRAT  
D'APPRENTISSAGE

Les frais liés à la pension ou ½ pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e) / ou son représentant légal  
pour plus d'informations, veuillez nous contacter

## OBJECTIFS :

**Bloc 1 : S'informer et communiquer**

- Collecter, décoder, analyser et exploiter des informations écrites ou verbales
- Produire et transmettre des informations écrites ou verbales.

**Bloc 2 : Traiter, décider, organiser**

- Choisir des matériels, des outillages et des matériaux
- Évaluer les quantités de matériaux.
- Organiser et ordonnancer la tâche

**Bloc 3 : Mettre en œuvre, réaliser, contrôler**

- Approvisionner le poste de travail et conditionner les matériaux à évacuer.
- Utiliser une protection individuelle et/ou collective
- Repérer, implanter et tracer les ouvrages
- Réaliser des tranchées
- Réaliser des boisages et des blindages de tranchées
- Manutentionner et mettre en place des canalisations et leurs accessoires
- Mettre en œuvre des ouvrages annexes
- Réaliser les branchements d'assainissement et d'adduction d'eau potable
- Utiliser des petits matériels mécaniques et assurer leur maintenance
- Entretien et réparer les ouvrages et les appareils de fontainerie et robinetterie
- Effectuer les remblais et réfections provisoires
- Contrôler l'étanchéité des canalisations et des fourreaux
- Contrôler la qualité

## INDICATEURS 2022 :

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction des apprentis : 82%

Taux de satisfaction des entreprises : 87%

Taux d'insertion dans l'emploi : 92% (poursuite de la formation : 8%)

Taux de rupture : 8%

## DURÉE DE LA FORMATION

910H

sur 2 ans

Formation en présentiel

## NIVEAU DE SORTIE

DIPLOME RECONNU

PAR L'ÉTAT

niveau 3

## RYTHME DE L'ALTERNANCE

13 SEMAINES

EN CFA

en 1ère et 2ème année

**CONTENU DE LA FORMATION :****MATIÈRES GÉNÉRALES**

Géographie, Enseignement Moral et Civique 130 H

Mathématiques, Sciences 130 H

Anglais 52 H

Arts appliqués 52 H

EPS 78 H

**MATIÈRES PROFESSIONNELLES**

Gestion de l'alternance 52 H

Technologie du métier (lecture plan, dessin) / travaux pratique 300 H

Prévention Santé Environnement (SST) 76 H

Chef d'oeuvre 40 H

**MÉTHODES MOBILISÉES :****PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE** spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel**Accompagnement social et professionnel individualisé****Salles de cours** équipées de vidéo-projection, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.**Plateaux techniques :** Ateliers couverts pour réalisation d'ouvrages, extérieurs réservés pour les ouvrages plus conséquents. Diverses machines et engins de chantier.**MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

- Évaluation des acquis en centre de formation (devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves...)
- Évaluation en entreprise
- Impossibilité de valider par blocs de compétences

**PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :**

CAP 1 an Conducteur d'engins ou constructeur de routes, CAP Maçon, BP métier de la piscine, BAC PRO TBORGO, BAC PRO TP

Le titulaire du CAP CRCTP pourra entrer dans la vie active pour travailler sur des chantiers du BTP.

**RÉMUNÉRATION :****L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC** (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).**Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.**<https://travail-emploi.gouv.fr/>**ACCÈS PAR TRANSPORT :****L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.**

- Gare SNCF de BELLEGARDE
- Parking gratuit (véhicules légers)

**MOBILITÉ INTERNATIONALE :**

Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant

**Contact :**Mme SBERRIO Patricia  
Tél : 04.50.77.97.25

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

**Formation par alternance  
À FRANCLENS**

**www.mfr-franclens.fr**

101, chemin des Folliets **74910 Franc lens**  
**04 50 77 97 25** • [mfr.franclens@mfr.asso.fr](mailto:mfr.franclens@mfr.asso.fr)

